



CODE DE CONDUITE DES MEMBRES DE LA COMMISSION ANNEXE 1 - DECLARATION D'INTERETS

Nom complet: (*) Obligatoire

Langue:

I. **ACTIVITÉS ANTÉRIEURES [article 3, paragraphe 4, points b) et c), du code]**

I.1. Fonctions exercées au cours des dix dernières années dans des fondations ou des organismes analogues

(Veuillez indiquer la nature de la fonction, le nom de l'organisme et son objet/son activité.)

Nature de la fonction (pendant la période mentionnée ci-dessus)	Nom de l'organisme	Objet/activité de l'organisme
Président (2004 - 2019)	Asbl Golf de Bernalmont	Sport
Administrateur (jusque 2015)	Gesval sa. (Uliège)	Recherche / Enseignement
Administrateur (jusque 2017)	APCL – Association pour la Promotion du Cinéma à Liège	Artistique
Membre du Conseil d'administration (jusque 2019)	Fonds Léon Fredericq (CHU Liège)	Recherche médicale
Membre du Conseil d'administration (en sa qualité de Ministre des AE – 2011 à 2019)	EGMONT – Institut Royal des Relations Internationales	Think tank
Co-fondateur (2017 - 2019)	Fondation Véronique Cornet	Soutien à la recherche pour la lutte contre le cancer
2018-2021 : Membre du Comité d'honneur	Europalia Railways	Arts, culture

I.2. Fonctions exercées au cours des dix dernières années dans des établissements d'enseignement

(Veuillez indiquer la nature de la fonction et le nom de l'établissement.)

Nature de la fonction (pendant la période mentionnée ci-dessus)	Nom de l'organisme
Membre du Conseil de gestion (depuis 1996 - 2019)	Fondation Jean Gol (Uliège)
Administrateur (jusque 2015)	Université de Liège (Uliège)
2005-2017 – Professeur invité	Haute Ecole de Commerce (HEC) de l'Université de Liège
2007-2019 – Maître de conférences invité (cours : European Economic Policy)	Louvain School of Management (LSM) – Université catholique de Louvain (UCL)

Nature de la fonction (pendant la période mentionnée ci-dessus)	Nom de l'organisme
2017-2019 – Maître de conférence (cours : Problèmes actuels de politique internationale)	Université Libre de Bruxelles (ULB) – Département de Sciences Politiques
2011-2019 – Membre du Conseil d'administration	Collège d'Europe de Bruges

I.3. Fonctions exercées au cours des dix dernières années dans les organes dirigeants, de contrôle et consultatifs de sociétés ou d'autres entités exerçant des activités commerciales ou économiques
(Veuillez indiquer la nature de la fonction ainsi que le nom et l'activité de la société ou de l'entité.)

I.4. Autres activités professionnelles exercées au cours des dix dernières années, notamment dans le secteur des services, en tant que profession libérale ou en qualité de consultant
(Veuillez indiquer la nature de l'activité.)

Nature des autres activités professionnelles (pendant la période mentionnée ci-dessus)
1992-2019 : Député fédéral à la Chambre des Représentants
1999-2011 : Ministre des Finances - Président de l'Eurogroupe en 2001 - Président de l'Ecofin en 2001 et 2010 - Membre du G7 en 2001 - Président du G10 réunissant les principaux Etats créanciers durant l'année 2002 - Ministre en charge de la Régie des Bâtiments de 2003 à 2011
2003- 2011 : Ministre en charge de la Régie des Bâtiments
2004-2011 : Consul honoraire de Tunisie
2004-2019 : Vice-Premier Ministre - Ministre des Réformes institutionnelles (2004 - 2011) - Ministre en charge de la Loterie Nationale et de la Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) et des entreprises d'assurances (2007 - 2011)
2011-2019 : Ministre des Affaires étrangères et européennes (chargé de Beliris et des institutions culturelles fédérales depuis 2014)
2018-2019 : Ministre de la Défense
Autres activités politiques: - 1988-2012 : Conseiller communal, Ville de Liège - 2004-2011 : Président de parti, MR Mouvement Réformateur - jusque 2012 : Président et Administrateur, Asbl Action Libérale Liégeoise (ALL) - jusque 2014 : Membre et Administrateur, Asbl Secrétariat des Députés MR - 2012-2018 : Chef de groupe MR Mouvement Réformateur, Commune de Uccle - 2013-2019 : Président de la Régionale de Bruxelles, MR Mouvement Réformateur - 2013-2019 : Président, Asbl Gestion et Action Libérale de Bruxelles (GALB) - Président (2004-2011) et Administrateur (1989-2019), Asbl Gestion et Action Libérale (GAL)

II. ACTIVITÉS EXTÉRIEURES ACTUELLES conformément à l'article 8 du code [article 3, paragraphe 4, points b) et c), du code]

(Les cours, les publications et les discours non rémunérés – article 8, paragraphe 2, points a) à c), du code – ne doivent pas nécessairement être déclarés.)

II.1. Fonctions honorifiques actuellement exercées dans des fondations ou des organismes similaires ou dans des établissements d'enseignement ou des instituts de recherche [article 8, paragraphe 2, point d), du code]

(Veuillez indiquer la nature de la fonction, le nom de l'organisme et son objet/son activité.)

Nature de la fonction honorifique	Nom de l'organisme	Objet/activité de l'organisme
Parrain de la promotion 2021-2022 du Master II "Droit économique de l'Union Européenne" (DEUE)	Université Paris I Panthéon-Sorbonne	

II.2. Informations supplémentaires pertinentes concernant d'autres fonctions (par exemple, autres fonctions de nature honorifique et/ou conférées à vie)

Autres fonctions, p. ex. fonctions de nature honorifique et/ou fonctions conférées à vie	Description
2010 : Intronisation en tant que Mousquetaire d'Armagnac de la Compagnie de l'Escadron Europe	
Chevalier d'honneur de la Confrérie Folklorique des Blancs Moussis de Stavelot (promotion 2012)	
2013 : Intronisation en tant que Lieutenant d'Escadron de la Compagnie de l'Escadron Europe	
2007-présent : Membre de la Commanderie de Bordeaux	
2010-présent : Membre du Cercle de Wallonie	
2012-présent : Membre de la Section de Belgique de la Société de la Légion d'Honneur	
2012-présent : Membre du Cercle de Lorraine	
2015-présent : Membre du Comité d'honneur du Corps Consulaire de la Province de Liège	
2016-présent : Membre du Cercle Gaulois Artistique et Littéraire	
2016-présent : Membre du B19 Liège-Bocholtz	
Distinction belge: 2014 : Grand Officier de l'Ordre de Léopold	
Distinctions étrangères: 2002 : Grand-Croix de l'Ordre du Mérite de la République d'Italie 2007 : Grand-Croix de l'Ordre du Mérite du Grand-Duché du Luxembourg 2012 : Commandeur de la Légion d'Honneur (France) 2013 : Grand-Croix de l'Ordre allemand du Mérite 2015 : Grand-Croix de l'Ordre polonais du Mérite 2016 : Grand-Croix de l'Ordre de l'Indépendance (Jordanie) 2016 : Grand Cordon de l'Ordre du Soleil Levant (Japon) 2016 : Grand-Croix de l'Ordre d'Orange-Nassau (Hollande) 2017 : Grand-Croix de l'Ordre du Danneborg (Danemark) Grand Officier de l'Ordre National du Mérite (France)	

III. INTÉRÊTS FINANCIERS [article 3, paragraphe 4, points a) et c), du code]

Veuillez indiquer tous les intérêts financiers, y compris les éléments actifs de patrimoine ainsi que les dettes, qui pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts. Les comptes bancaires,

certains biens ou les prêts destinés à financer l'achat de biens immobiliers à des fins privées ne doivent normalement pas être déclarés.

Les investissements d'une valeur de plus de 10 000 EUR doivent être déclarés dans tous les cas.

Dans les deux cas, veuillez indiquer :

- *le type d'intérêt (par exemple : actions, obligations, prêts),*
- *l'entité concernée (par exemple : société, banque, fonds),*
- *si l'investissement est géré de manière indépendante par un tiers, le nom de l'entité ne doit pas être déclaré sauf si l'investissement est lié à des secteurs spécifiques, comme c'est le cas des fonds sectoriels ou thématiques),*
- *l'importance de l'intérêt (par exemple : nombre d'actions et valeur actualisée de celles-ci, pourcentage de participation).*

Éléments de patrimoine

- (1) qui pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts
(2) dans tous les cas, les investissements dont la valeur dépasse 10 000 EUR

Actions

- (1) qui pourraient être considérées comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts
(2) dans tous les cas, les investissements dont la valeur dépasse 10 000 EUR

NON APPLICABLE

Obligations

- (1) qui pourraient être considérées comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts
(2) dans tous les cas, les investissements dont la valeur dépasse 10 000 EUR

NON APPLICABLE

Autres éléments du patrimoine

- (1) qui pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts
(2) dans tous les cas, les investissements dont la valeur dépasse 10 000 EUR

Type d'intérêt/Type d'investissement	Importance de l'intérêt	Devise
Compte-épargne	200.000	EUR
Epargne-pension	63.419	EUR
Sicav	133.182	EUR

Dettes

qui pourraient être considérées comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts

Prêts

qui pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts

NON APPLICABLE

Autres dettes

qui pourraient être considérées comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts

NON APPLICABLE

**IV. INTÉRÊTS FINANCIERS DES CONJOINTS, PARTENAIRES(*) ET ENFANTS MINEURS
LORSQUE CES INTÉRÊTS POURRAIENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME SUSCEPTIBLES
DE DONNER LIEU À UN CONFLIT D'INTÉRÊTS [article 3, paragraphe 4, point a), du code]**

(*) Partenaire stable non matrimonial tel que défini à l'article 1er, paragraphe 2, point c), de l'annexe VII du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

(Dans ce cas, les informations à fournir sont, en principe, les mêmes que celles indiquées au point III.)

**Intérêts financiers des conjoints/partenaires
lorsque ces intérêts pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts**

Éléments de patrimoine

Actions

NON APPLICABLE

Obligations

NON APPLICABLE

Autres éléments du patrimoine

NON APPLICABLE

Dettes

Prêts

NON APPLICABLE

Autres dettes

NON APPLICABLE

**Intérêts financiers des enfants mineurs
lorsque ces intérêts pourraient être considérés comme susceptibles de donner lieu à un conflit d'intérêts**

Éléments de patrimoine

Actions

NON APPLICABLE

Obligations

NON APPLICABLE

Autres éléments du patrimoine

NON APPLICABLE

Dettes

Prêts

NON APPLICABLE

Autres dettes

NON APPLICABLE

V. AFFILIATION À DES ASSOCIATIONS, DES PARTIS POLITIQUES, DES SYNDICATS, DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES OU D'AUTRES ORGANISMES, SI LEURS ACTIVITÉS, QU'ELLES SOIENT À CARACTÈRE PUBLIC OU PRIVÉ, VISENT À INFLUENCER OU À AFFECTER L'EXERCICE DE FONCTIONS PUBLIQUES [article 3, paragraphe 4, point d), du code]

AFFILIATION À DES ASSOCIATIONS, DES PARTIS POLITIQUES, DES SYNDICATS, DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES OU D'AUTRES ORGANISMES

(Veuillez préciser le nom de l'organisation et son domaine d'activité ; l'affiliation à des clubs dans les domaines culturel, artistique, social, sportif ou caritatif ne doit pas nécessairement être déclarée.)

Nature de l'affiliation	Nom de l'organisation	Domaine d'activité de l'organisation
Membre	MR (Mouvement Réformateur)	Politique

VI. BIENS IMMOBILIERS [article 3, paragraphe 4, point e), du code]

BIENS IMMOBILIERS

(Les résidences réservées à l'usage exclusif du propriétaire et de sa famille ne doivent pas nécessairement être déclarées.)

Description	Détenu soit directement soit par l'intermédiaire d'une société immobilière
Résidence principale (Bruxelles)	Propriété directe (50%)
Résidence secondaire (Burdinne - province de Liège)	Propriété directe (50%)

VII. ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DU CONJOINT/DU PARTENAIRE(*) [article 3, paragraphe 4, point f), du code]

(*) Partenaire stable non matrimonial tel que défini à l'article 1er, paragraphe 2, point c), de l'annexe VII du statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DU CONJOINT/DU PARTENAIRE

(Veuillez indiquer la nature de l'activité, la dénomination de la fonction exercée et le nom de l'employeur.)

Nature de l'activité	Dénomination de la fonction	Nom de l'employeur
Pensionnée	(anciennement : Présidente de chambre à la Cour d'appel de Liège)	

SIGNATURE

Je certifie sur l'honneur la véracité des informations fournies ci-dessus.

Date:

20/01/2023

(*) Obligatoire

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'SMA', enclosed within a rectangular box.

La présente déclaration sera rendue publique conformément à l'article 3, paragraphe 5, du code.
